



N° SOCIÉTAIRE MAIF : 407 80 69 J

QUE FAIRE EN CAS D'ACCIDENT AVEC UN MINI BUS DE L'ASUM ?

Si l'accident se produit sur route :

1. Appeler Maif Assistance au 0800 875 875
2. Le véhicule sera dépanné sur place si possible. Dans le cas contraire, demander le remorquage du véhicule au garage le plus proche.
3. Le rapatriement de toutes les personnes jusqu'à leur domicile sera pris en charge par la MAIF.

Si l'accident se produit sur l'autoroute, appeler les secours avant d'appeler MAIF assistance.

Pour information, l'ASUM a souscrit à l'option 0 km pour les 3 véhicules.

QUE FAIRE EN CAS D'ACCIDENT SPORTIF SUR LE LIEU DE COMPETITION ?

1. Appeler Maif Assistance au 0800 875 875
2. Pour une prise en charge des frais médicaux, faire une déclaration à : declaration@maif.fr avec le n° de sociétaire (4078069J) en objet et la déclaration circonstanciée de l'accident sportif en corps du mail.
3. Tous les frais seront pris en charge par la Maif, y compris le rapatriement, si nécessaire.